Insolite : Pour choisir sa banque, consulter un comparateur de frais bancaires
Insolite
PostÃ© par : JerryG
PubliÃ©e le : 1/7/2010 15:00:00

Depuis prÃ¨s de 20 ans, les Banques de dÃ©tail ont multipliÃ© les initiatives pour facturer leurs services bancaires aux particuliers et dÃ©veloppÃ© considÃ©rablement les commissions bancaires pour contrebalancer la diminution de leurs marges d'intermÃ©diation : le particulier qui ne payait quasiment rien dans les annÃ©es 70 se voit facturer dÃ©sormais entre 100 et 300 â¬ de frais bancaires par an selon sa situation personnelle.

Cette situation a notamment Ã©tÃ© rendue possible par une disposition contractuelle Ã©difiante : la Banque est l'une des rares industries dans laquelle le fournisseur peut unilatÃ©ralement modifier Ã tout moment la facturation de ses services Ã ses clients sans leur accord Ã©crit... avec tous les abus que cela peut engendrer !

Depuis l'obligation faite dans les annÃ©es 80 aux banques d'afficher leurs tarifs dans les agences Ã la mise en Å¿uvre d'une concurrence en matiÃ¨re d'assurance emprunteur, les pouvoirs publics franÃ§ais n'ont eu de cesse que d'essayer de favoriser la dÃ©fense du consommateur et d'organiser une saine concurrence entre les acteurs du marchÃ© notamment en luttant contre les tarifs abusifs et l'opacitÃ© tarifaire.

Avec un taux de mobilitÃ© bancaire estimÃ© selon les Ã©tudes entre 2 et 4 % -constituÃ© trÃ¨s largement par les clients changeant de banque Ã l'occasion d'un prÃªt immobilier- force est de constater que les efforts entrepris n'ont pas permis l'Ã©closion d'une vÃ©ritable dynamique concurrentielle entre les banques.

Depuis 2008, les franÃ§ais reÃ§oivent une fois par an le rÃ©capitulatif de leur facturation bancaire mais n'ont pour autant aucune vision de l'avantage financier qu'ils pourraient retirer d'un Ã©ventuel changement d'Ã©tablissement bancaire : offres difficilement comparables, terminologies hÃ©tÃ©rogÃ¨nes d'une banque Ã l'autre, complexitÃ© Ã comparer des tarifications fonctionnant diffÃ©remment etc...

Par contre, les banques se chargent de leur rappeler (voire de favoriser...) les difficultÃ©s administratives pour changer de banque (changement de prÃ©lÃ¨vements - rÃ©siliation de services - etc...) et les coÃ»ts engendrÃ©s par le transfert de leurs produits d'Ã©pargne...

Câ€™est pourquoi les fondateurs ont crÃ©Ã© cette sociÃ©tÃ© indÃ©pendante qui apporte aux franÃ§ais un service gratuit professionnel pour comparer leur facture bancaire avec l'offre du marchÃ©.

ConcrÃ¨tement comment cela fonctionne-t-il ?

- choisir-ma-banque.com a intÃ©grÃ© dans ses bases les tarifications officielles de tous les frais bancaires de 118 banques de dÃ©tail en France (soit 630 packages et conventions diffÃ©rentes)

- l'internaute rÃ©pond Ã un questionnaire balayant l'intÃ©gralitÃ© de sa consommation de frais bancaires et de ses comportements : services souscrits, incidents, dÃ©couverts, bourse, etc...

- choisir-ma-banque.com calcule instantanÃ©ment le montant des frais bancaires facturÃ©s par sa banque et ceux qui lui seraient facturÃ©s Ã prestation identique dans toutes les autres banques en France

- le site prÃ©sente le rÃ©sultat de ce calcul en mettant en avant l'Ã©conomie qui pourrait rÃ©sulter d'un Ã©ventuel changement de banque : celle ci est de l'ordre de plus de 150 â¬ / an.

A propos de choisir ma banque.com :

LancÃ© le 1er mars 2010, Choisir ma banque.com est indÃ©pendant des banques et se positionne comme le premier comparateur de frais bancaires en France

PrÃ©sidÃ© par **Ludovic HERSCHLIKOVITZ**, Choisir ma banque.com a Ã©tÃ© lancÃ© avec des fonds propres par des professionnels du milieu bancaire et des assurances. Le site souhaite se positionner rapidement comme Ã©tant une rÃ©fÃ©rence.